

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui s'est tenue à MORZINE – le 13 AOUT 2009

Après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint (98 signatures), le Président Didier Valleur déclare l'Assemblée Générale ouverte.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6 Août 2008

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le président, Didier Valleur :

Les activités d'été ont connu une très bonne participation, l'ARM en propose 33, de 13 types, dont 6 en collaboration avec l'office de tourisme. En hiver seul le repas de Noël a toujours du succès, il s'est déroulé, en 2008, à l'hôtel Florimontane

Il a été décidé de mettre fin à quelques tentatives infructueuses : baby sitting, bourse d'échanges, sorties enfants, sorties VTT, sorties ski et raquettes en hiver.

Concernant les réductions, l'association a pu négocier quelques nouveautés pour 2009 avec le bureau des guides, « cascade aventure », les taxis Citadelle. A noter qu'il n'y aura pas de hausse cette année sur les forfaits saison mais une remise de 20 % sur les forfaits de 6 à 14 jours pris sur internet en septembre et octobre.

l'information aux adhérents : se fait au moyen de plusieurs supports :

Les bulletins, au nombre de 3 par an, le site internet, régulièrement mis à jour et dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, les mailings électroniques (en démarrage). En outre, les adhérents reçoivent les informations municipales lors de l'Assemblée Générale, directement par le maire et peuvent également se faire envoyer les bulletins municipaux à leur domicile principal.

Implication de l'ARM dans Morzine :

L'ARM s'implique dans le maintien de l'intégrité Morzine Avoriaz, dans le soutien au tri sélectif des déchets et pourrait participer au Comité de suivi de la charte de Développement Durable. Elle co-organise déjà des activités avec l'Office du Tourisme et envisage un accueil commun. Elle participe aux réunions du conseil d'administration de l'OT, soutient l'association du Patrimoine, a des contacts suivis avec l'association des commerçants, apporte son soutien à la bibliothèque et à l'ADMR (maintien à domicile des personnes âgées).

Le bilan de ces implications concrètes dans la vie de la commune est très positif :

Intégration des résidents secondaires toujours en progrès - évolution positive de l'égalité entre résidents principaux et secondaires (même tarifs au palais des sports, multipass) .

Les adhésions : elles continuent à augmenter et sont actuellement au nombre de 321 familles.

3. Rapport financier (présenté par J. Lecointre, trésorier

Exploitation 2008-2009 (1/04/08 au 31/03/09

RECETTES	Budget	Réalisations
Cotisations (Budget: 300 Réal.: 321)	5 400	5 784
Intérêts CNE	200	351
Sponsoring	1 400	1 400
TOTAL	7 000	7 535

DEPENSES		
Bulletins		2 959
Affranchissements, fournitures...		797

Annuaire		843
Mailing		193
Sous total	4 550	4 792
Internet (maintenance et hébergement du site)	350	269
Repas, tennis, golf, barbecue (dépenses - recettes)	250	547
Cotisations (O.T. et F.F.A.R.S. M.) et Assurances	500	398
Achat 2 tables de bridge	-	140
Dons	400	440
TOTAL	6 050	6 586

RESULTAT	950	949
-----------------	------------	------------

Trésorerie

Disponibilités au 31/03/2009

- Livret A: 9 000,00 €
 - CCP: 651,46 €
 - Espèces: 5,21 €
 - *Sous total:* 9 656,67 €
 - Cotis. perçues d'avance et à ch. à payer: - 457,29 €
 - Charges payées d'avance: + 279,90 €
- Total disponible: 9 479,28 €**

Budget 2009-2010 (1/04/09 au 31/03/10)

RECETTES	
Cotisations (320)	5 760
Intérêts CNE	200
Sponsoring	1 400
TOTAL	7 360

DEPENSES	
Bulletins	3200
Affranchissements, fournitures...	800
Sous total	4 000
Internet (maintenance et hébergement du site)	350
Repas, tournoi tennis, golf, barbecue (dépenses - recettes)	600
Cotisations (O.T. et F.F.A.R.S. M.)	300
Assurances	150
Dons	400

TOTAL	5 800
RESULTAT	1 500 €

L'assemblée donne à l'unanimité son approbation sur le rapport moral et financier.

Quitus est donné au trésorier.

Didier Valleur confirme le maintien de la cotisation annuelle à 18 Euros (par famille).

4. Election des membres du conseil :

Mandats à échéance :

Jean-Pierre Giry, ne se représente pas

Monika Worf, se représente

Le président Valleur rend hommage au dévouement de Jean-Pierre Giry, actif au sein de l'ARM pendant 34 ans, notamment en tant que trésorier pendant 10 ans et président pendant 9 ans. La salle lui fait une « standing ovation ».

Didier Valleur propose la candidature de :

Muriel et Guy Broner-Wisniewski (projet d'activité danse de salon)

Cynthia Davidson (pétanque, avec B. Gautier)

Robert Jenny (relations avec la mairie, l'OT et les sponsors)

Ils sont élus à l'unanimité, Monika Worf est réélue.

Didier Valleur remercie tous les membres du conseil pour leur dévouement, les présente à l'assemblée qui les applaudit.

Evolution du conseil

Didier Valleur :

« L'année dernière je vous avais annoncé que j'avais mis mon chalet en vente. Je vous avais également présenté un successeur pour la fonction de président de l'ARM, que nous avons alors nommé vice-président, et qui s'appelait Gérard Establier. Mon chalet est maintenant vendu, mais malheureusement, entre temps, Gérard Establier a dû vendre aussi son appartement de Morzine. Les deux postes de président et vice-président se retrouvent donc à pourvoir.

Nous avons recruté de nouveaux membres, le nouveau président n'est pas encore défini. Pour permettre une transition en douceur, le bureau m'a demandé de rester président encore quelques mois mais de façon purement administrative et le bureau va élire prochainement son vice-président. Ce vice-président sera, en réalité, l'animateur du conseil d'administration dans les mois qui viennent, avant peut-être, de passer à la fonction de président. Il ne m'appartient pas encore de dire de qui il s'agit mais, sachant qu'il devra de prendre en priorité les relations avec la mairie et l'office du tourisme, et que je vous ai dit que Robert Jenny avait accepté d'assurer ces relations, vous pouvez faire les déductions qui vous conviennent. »

Ayant été invité par Didier Valeur à s'exprimer, Robert Jenny confirme que, sans présumer de l'avenir, c'est avec plaisir qu'il participera activement au conseil d'administration.

5. Questions Diverses

Tri sélectif : intervention de Madame Marullaz (SIVOM)

l'accès à la déchèterie nécessitera désormais une carte et Madame Marullaz propose aux résidents de leur en réserver une à la fin de la réunion. Elle annonce également la mise en place, d'ici la fin Septembre, d'une benne, pour le linge, les jouets, la maroquinerie, tous ces objets étant destinés à partir ensuite en tri sélectif vers une association de réinsertion professionnelle.

Adhésion à l'Association du Patrimoine :

Didier Valleur propose que l'ARM adhère à cette association en tant que personne morale.

Cette adhésion, d'un montant de 10 Euros par an, est mise au vote. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

Le président Valleur accueille ensuite les représentants de la mairie et de l'office du tourisme.

6. Intervention d'Evelyne Mc Quinston, Directrice des Services Techniques de la mairie

Evelyne Mc Quinston présente les projets en cours, avec photos et maquettes.

Piscine couverte :

Début des travaux : **Septembre 2010**

Livraison de l'équipement **Mai 2012**. (peut-être Décembre 2011).

Le coût des travaux est estimé à **4.700.000 € HT**.

Le coût global de l'opération **7.000.000 € TTC environ**.

La chaufferie bois :

Cette chaufferie alimentera une dizaine de bâtiments communaux (Palais des Sports, écoles, mairie, bibliothèque)

Elle diminuera la consommation annuelle de fuel de **46 000 litres**. Sa mise en service est prévue pour Novembre 2009.

Le coût global des travaux est de **2 800 000 € TTC**. Avec une subvention de 30 % environ par l'ADEME, le Conseil Général.

L'ascenseur du Coulet :

L'ascenseur actuel mélange les technologies des ascenseurs et des remontées mécaniques ne présente pas un taux de fiabilité suffisant, malgré les travaux réalisés depuis quelques années.

Le projet consiste en un ascenseur vertical, composé de deux cabines, à la place de l'ascenseur actuel. Cet ouvrage sera relié à la gare des télécabines par une passerelle.

Mise en service **été 2010**.

Le coût des travaux estimé : **400 000 € HT**

La liaison par câble Morzine-Avoriaz !

Le tronçon Les Prodains – Avoriaz sera en service dès décembre 2011.

Le tronçon Morzine – Les Prodains : fait toujours l'objet d'une étude.

Coût de l'opération :

Morzine – Les Prodains de l'ordre de **22,5 Millions d'€**.

Les Prodains – Avoriaz de l'ordre de **18 Millions d'€**.

Avantages du projet :

Renforcement liaison entre les 2 pôles avec effet bénéfique sur le développement durable - renforcement des liaisons du domaine des Portes du Soleil - effet d'entraînement des JO 2018- frais de fonctionnement à l'équilibre voire bénéfiques.

Inconvénients : aménagement global du secteur du Plan pour gare de départ de Morzine - révision du P.P.R et maîtrise foncière

Place de l'office de tourisme :

Le réaménagement concerne la place ainsi que la Taille de Mas du Pleney, route de la Combe à Zorre, Route de la Plagne.

Le sol sera composé de trames en granit, délimitant des surfaces d'enrobés. La patinoire sera implantée de façon définitive. La place sera composée d'espaces libres et multi usages.

Planning des travaux :

Début septembre 2009 à Novembre 2009 : réalisation de la place.

Avril 2010 à Juin 2010 : réalisation des voies périphériques.

Août 2010 à Novembre 2010 : finalisation voies périphériques.

Le coût global du projet : **2 500 000 € TTC.**

Réfection chaussées – Eclairage public :

Morzine-Avoriaz a 78 Kms de voiries dont 55 Kms de voiries communales.

Enveloppe annuelle : **350 000 € TTC.**

L'audit de l'éclairage et des remises aux normes a été confié au SELEQ 74.

Les travaux représentent une enveloppe annuelle **150 000 € TTC**

Travaux en cours : rue du Bourg, route du Palais des Sports...

Travaux à venir Route de la Plagne en 2010 - route de la vieille Plagne en 2011.

Cheminement piétons (travaux réalisés en 2009)

Séparation des flux piétons et VTT super Morzine : 27 500 €

Chemin des dérêches : 73 600 € à partager avec Montriond

Chemin de coulet, sentier du renard, balisage des sentiers écureuil et pic vert

Et en plus...entretien des 160 Kms de sentiers Morzine

7. Intervention de Maud Chavanne, Directrice de l'Office de Tourisme

Maud Chavanne fait état de nombreux projets en cours visant, entre autres à : 1) développer la notoriété de Morzine-Avoriaz, 2) Faire de l'animation un vecteur de promotion et 3) Valoriser et développer l'offre touristique avec, notamment :

Le développement de l'activité VTT : Pour l'été 2009, une nouvelle piste verte et un bike park ont été créés, ainsi que 2 sentiers piétons pour séparer les flux. La signalétique et un guide VTT suivront sous peu

Le multipass Portes du Soleil : Cette opération est un succès : au 28/07, 30.846 journées à 1 Euro ont été vendues à Morzine.*

8. Intervention de Georges COQUILLARD, Président des Portes du Soleil

Georges Coquillard rappelle que l'Association des Portes du Soleil qui englobe 12 stations françaises et suisses, a instauré cet été « le multipass » qui permet de bénéficier gratuitement des remontées mécaniques, de la piscine, de la patinoire, des tennis, des centres culturels, dans tout le domaine des portes de Soleil.

Son financement a été assuré par certains hôteliers et hébergeurs qui ont payé 10 Euros par lit, par les communes qui ont voté l'augmentation de la taxe de séjour de 0,14 Euros et par une subvention du Conseil Général et d'Interreg Europe.

Les 500.000 Euros de recette ciblés seront sans doute atteints L'opération est donc un succès.

Et on réfléchit à la possibilité de faire la même chose pour l'hiver, mais pour les débutants en ski seulement.

Rappel des conditions d'obtention du multipass pour les résidents secondaires :

- si vous êtes hébergeur et avez payé 10 Euros par lit, vous pouvez obtenir le multipass pour 1 Euro par jour
- si vous n'êtes pas hébergeur, vous pouvez l'avoir pour 6 Euros par jour
- ou bien prendre un abonnement à 50 Euros pour toute la saison

Le budget publicitaire des Portes du Soleil se monte à 550.000 Euros pour l'hiver et 250.000 euros pour l'été. Pour le taux de notoriété, le domaine arrive en 2ème position, derrière "les 3 Vallées".

De gros projets d'investissements en remontées mécaniques sont en cours, notamment du côté suisse, à Morzine, et à Châtel.

Ces mesures sont indispensables à la valorisation du domaine.

9. Intervention de M. Jean-Louis Battandier, maire de Morzine

Après avoir salué l'Assemblée, Monsieur le Maire propose de répondre aux questions des Adhérents.

Questions/Réponses :

Q : (M. Aimond)

L'absence de navettes sur la montée d'Avoriaz (quartiers des Fayards, Bois de la Croix, etc.) pose de gros problèmes l'hiver. Une solution est-elle envisagée, dans un proche avenir ?

R : Les navettes représentent un gros budget pour la commune. Avant de décider des circuits à venir, il faut avoir défini et figé, une fois pour toutes l'orientation urbanistique de Morzine. Les circuits de navettes s'inscriront dans un schéma « ne varietur » d'ensemble, visant à redonner la priorité aux piétons tout en redonnant une unité de vie à Morzine, ce qui suppose la création de zones de stationnement, le développement des transports en commun (dont les transports par câble). Ce schéma a été confié à Jean-François Cottet et notre objectif est de l'adopter dès le printemps 2010.

Q : (M. Groussard)

Dans le contexte dramatique où se trouve actuellement le pays, on peut s'interroger sur le financement des grands projets qui nous ont été présentés, notamment la liaison par câble entre Morzine et Avoriaz et l'Aquariaz ainsi que sur le projet d'extension des constructions à Avoriaz. Quelle est votre stratégie en la matière ?

R : Tout d'abord, on peut se féliciter d'avoir des projets pour Morzine-Avoriaz que nous devons tirer vers le haut mais nous sommes parfaitement conscients que les ressources extérieures seront difficiles à obtenir.

Concernant Morzine, les projets actuellement en cours d'exécution (piscine couverte, notamment) sont absolument financés.

Pour le très gros projet de câble porteur, nous raisonnons sur sa faisabilité à la fois technique et financière. Nous avons les conclusions de cabinets financiers qui, en extrapolant toutes les conditions actuelles, nous indiquent que cette réalisation est financièrement tout à fait valable et prometteuse de résultats intéressants mais nous sommes aussi à l'écoute de toutes les hypothèses pessimistes concernant cette liaison. Nous sommes donc extrêmement

prudents sur ce projet tout en considérant qu'il est susceptible d'avoir un rôle de levier considérable sur la qualité du territoire Morzine-Avoriaz.

Quant à l'*UTN d'Avoriaz*, il s'inscrit en cohérence parfaite avec les données environnementales de qualité imposées par l'évolution actuelle. Ce programme Pierre & Vacances, qui vise à remonter la capacité d'accueil de la station à 2.500 lits, connaît un succès inespéré puisqu'on en est déjà à 60 % de commercialisation des immeubles. Pour répondre à la nécessité d'accroître l'attractivité de la station, c'est le concept de l'*Aquariaz* qui a été choisi à l'unanimité des équipes d'Avoriaz et à la grande satisfaction des gens de Morzine, conscients que ce concept ludique donnera à l'ensemble de la commune une image tout à fait intéressante. Cette opération qui se monte à environ 200 millions d'euros, représente au niveau de Morzine un investissement de 5 millions d'euros qui, d'ici 5 ans devrait être totalement amorti.

Q : (A. Lemerre) :

Etre piéton à Morzine est dangereux. La plupart des trottoirs sont en mauvais état et servent souvent de parking. Les cyclistes continuent d'emprunter la passerelle. Est-ce que la mairie envisage de faire respecter les panneaux qu'elle installe ?

R : Nous sommes parfaitement conscients qu'il y a à Morzine des problèmes de circulation et de sécurité pour les piétons. Notre objectif est de rendre, dans une mesure raisonnable, la ville aux piétons. Pour des raisons de finances communales, les structures de trottoirs et structures de circulation sont rénovées par tranches et dans l'ordre des priorités. Nous travaillons à la réglementation du stationnement, il y aura donc de plus en plus de contrôles. Des contrôles de vitesse sont également prévus

Q : *En cas de réalisation du porteur reliant le centre de Morzine aux Prodains a-t-il été envisagé une solution pour l'afflux supplémentaire de véhicules venant de la vallée, que ce porteur va drainer vers le centre de Morzine ?*

R : avant d'étudier le porteur on a étudié le problème du stationnement en ville. On a fait des schémas d'orientation.

Gros porteur ou pas, le problème du stationnement existe et demande à être traité avec un plan qui a été présenté au forum. La finalité du gros porteur n'est pas d'attirer un flux supplémentaire vers Avoriaz, mais de canaliser le flux qui existe déjà et éviter qu'il ne monte aux Prodains. Nous avons tous les chiffres au niveau de ce qu'il y a à faire stationner, nous avons les plateformes pour le faire et plusieurs versions sont actuellement à l'étude.

Q : (X. de Franssu) : *J'ai pris connaissance, cet, été, de ce projet de transport qui va survoler notre chalet. Pourrait-on présenter ce projet aux résidents secondaires afin que nous puissions exprimer nos points de vue concernant les nuisances possibles ? (flux de véhicules, stationnement, survol du centre du village par de nombreuses cabines...etc.)*

R : Nous avons présenté l'intégralité des projets en Avril, au palais des sports. Ces projets ont également fait l'objet d'une publication dans "Avoriaz Information", et ont été indiqués dans le cadre de l'*UTN*. L'information a donc été donnée et elle existe sur des supports écrits.

Concernant les nuisances potentielles : les installations de tels équipements sont maintenant soumises à des contraintes administratives qui prennent en compte, avant tout, les soucis environnementaux et les soucis résidentiels. Nous sommes allés voir les réalisations existantes dans d'autres pays : il y a 3 ou 4 réalisations de ce type, notamment à Kitzbühel et à Bolzano, en plein milieu urbain, et je peux vous dire que j'ai été surpris par la qualité et la discrétion de ces installations. Pour le moment, nous n'en sommes qu'à un stade de réflexion et à une étude de faisabilité, technique et financière. Nous avons également d'autres pistes, nous examinons toute solution possible. A partir du moment où le dossier a été ouvert, nous avons commencé à consulter les riverains puisqu'il y a dans ce projet, une proximité immédiate.

Lorsque le projet sera véritablement figé, il fera l'objet d'un affichage permanent, consultable, tout comme le projet de la piscine qui est lancé, ou encore l'aménagement des Prodains et si vous vous présentez à la mairie pour demander des précisions, c'est bien volontiers qu'on vous présentera les éléments. Toute solution n'est jamais bonne pour tout le monde à 100 % mais nous tenons à ce que chaque solution soit concertée au mieux.

Avant de clôturer la séance, DV exprime ses remerciements à Monsieur le Maire, E. Mc Quinston, G.Coquillard et M.Chavanne.

10. Remise des dons

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise d'un don sous forme d'un chèque de 200 €

- à Sylvette Kounitsky, pour la bibliothèque de Morzine

- à Monsieur le Maire (en l'absence de Mme Rodriguez) pour l'ADMR, (maintien des personnes âgées à domicile).

Monsieur Battandier remercie Didier Valleur pour la qualité des relations entre l'ARM et la municipalité ainsi que la pertinence des questions posées ce soir.

Georges Coquillard remercie également Didier Valleur pour la qualité de sa présidence et l'excellence des relations de l'ARM avec l'Office de tourisme.

Jacqueline Rebin, Secrétaire Générale de l'ARM, remercie à son tour Didier Valleur au nom de tout le Conseil d'Administration et l'assure que l'équipe gardera un très bon souvenir de sa présidence. Il est applaudi par toute l'assistance.

La séance est levée aux alentours de 20 heures et le président Valleur invite l'assistance à partager le pot de l'amitié